

# Edito

Daniel LEFORT

Maire de Champneuville et administrateur du CPIE,

citoyen avant tout

---

*“Un mode de développement à long terme qui concilie la protection de l’environnement, le développement économique et l’épanouissement social, dans un souci des générations futures et reposant sur des principes de solidarité, précaution et participation. Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire.” Albert Einstein*

Face à de nombreux constats d’épuisement de ressources, de dégradation de l’environnement, de pauvreté, d’inégalités, le développement durable est aujourd’hui une nécessité. Malheureusement, aujourd’hui les projets « éco-responsables » sont loin d’être systématiques en particulier pour les collectivités.

Si le développement durable s’impose aujourd’hui (aux élus et aux citoyens) comme une exigence, cette notion n’est pas nouvelle. Le « développement responsable » était déjà d’actualité en 1971 au Club de Rome. En 1980 l’Union Internationale pour la Conservation de la Nature parlait de développement soutenable, depuis il y a eu Rio, Cancun, Copenhague, RIO+20, ....

C’est pourtant, j’en suis persuadé, une formidable opportunité pour reconstruire notre économie et notre société. Auparavant essentiellement abordées à travers leur volet environnemental, les démarches de développement durable s’appuient désormais pleinement sur le pilier économique et sur le pilier social et j’y ajouterais un pilier « Gouvernance ».

Permettez-moi d’illustrer les propos de cet édito par l’expérience de Champneuville.

A Champneuville nous nous sommes lancés dans cette démarche depuis 2008. En 2009, en réponse à un questionnaire, 80 % de la population trouve indispensable ou intéressante la démarche de développement durable. Suite à un appel à projet du département de la Meuse, nous sommes la seule commune à être retenue pour : « La mise en pratique du développement durable sur un territoire Meusien ».

Le projet consiste en la rénovation - extension de la mairie et de la salle multi activités, avec la prise en compte d’un maximum de critères du développement durable notamment :

- o Intégrer dans les appels d’offres des critères sociaux et environnementaux
- o Promouvoir l’efficacité énergétique de notre habitat
- o Diminuer et maîtriser notre consommation en énergie
- o Etre exemplaire dans la rénovation d’un bâtiment « étanche à l’air »
- o Promouvoir l’utilisation de matériaux sains dans la rénovation et la construction.
- o Respecter les normes acoustiques et d’accessibilité
- o Répondre à nos besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures

Bien que le montage d’un tel projet soit compliqué, sa mise en œuvre est particulièrement intéressante et enrichissante pour tous les partenaires et intervenants.

Si nous avons pu mener à bien ce dossier, c’est qu’il est également le résultat d’une réflexion collective. La principale difficulté pour ce type de travaux fut de trouver les entreprises locales qui ont une expérience dans ce savoir-faire.

En contrepartie, leur implication pour apprendre de nouvelles méthodes de travail est tout à leur honneur

S’il faut une vraie motivation et implication de tous sur un tel chantier, je crois que la satisfaction est aussi au rendez-vous....

Nous n’avons aucune prétention, pas plus l’envie de donner de leçons, mais seulement celle d’être exemplaire pour valoriser notre expérience, sensibiliser et éduquer... C’est le slogan du CPIE que nous avons voulu appliquer !



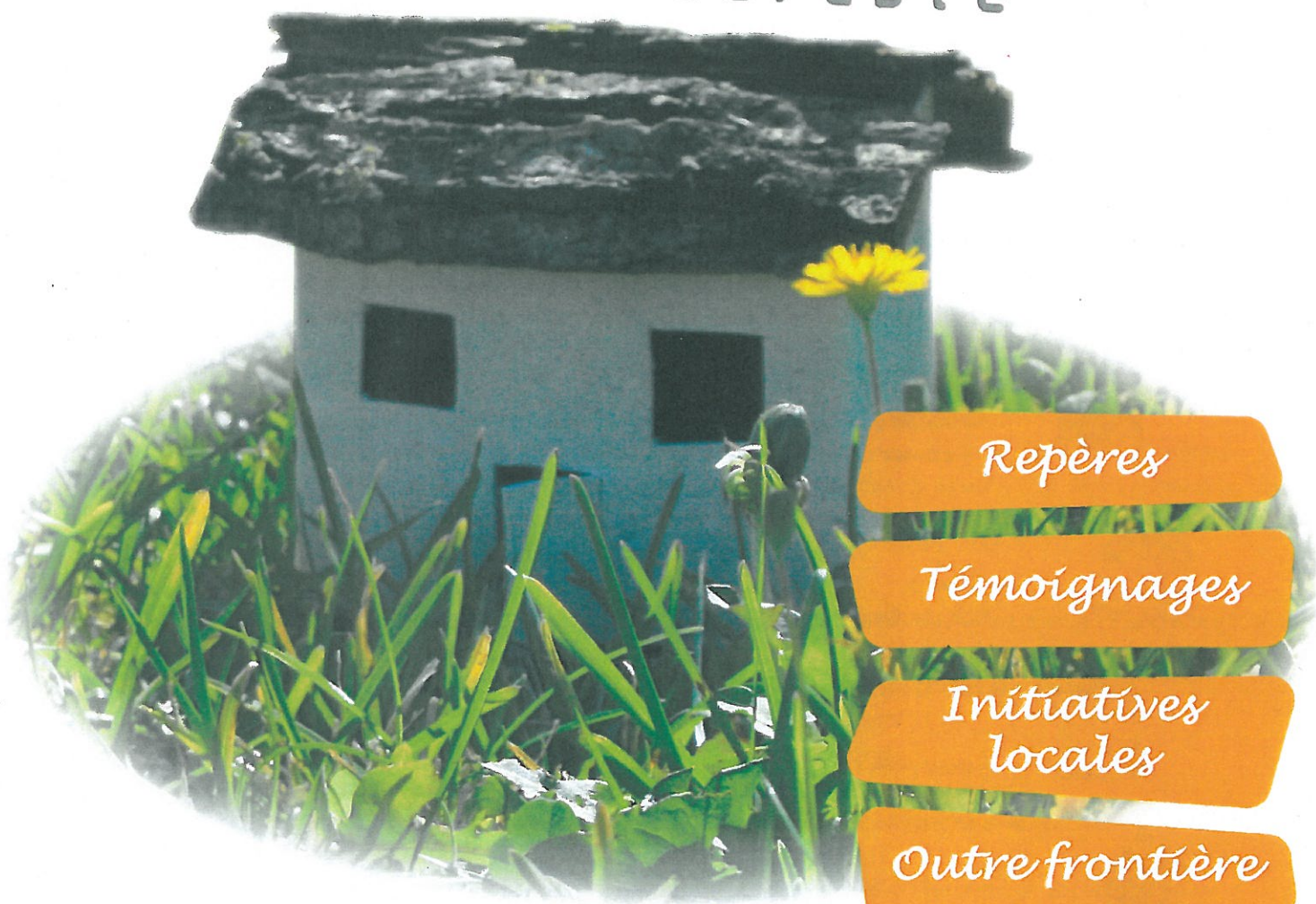
# initiatives



## environnement

Au service d'une gestion humaniste de l'environnement

### Habitat durable



*Repères*

*Témoignages*

*Initiatives  
locales*

*Outre frontière*

*Ressources*



La revue du CPIE de Meuse N° 8

[cpie-meuse.eu](http://cpie-meuse.eu) [cpie.meuse@wanadoo.fr](mailto:cpie.meuse@wanadoo.fr)

SEPTEMBRE 2012



La Région  
**Lorraine**

